

CONSEIL MUNICIPAL WILLERWALD 27/07/09 – 18H

Près de 200 personnes étaient réunies devant la mairie. Dans la salle du conseil, une soixantaine ont assisté au conseil municipal, une bonne vingtaine se tenait dans le couloir, la salle étant trop étroite.

14 conseillers municipaux présents.

Mr le Maire, Mr Masslo a demandé le silence à l'assistance, sinon il y aurait nécessité de huis-clos. Il a salué le public et remercié le conseil municipal pour sa présence.

Le 1^{er} point du conseil concernant des usoirs rue des Tuileries a été adopté à l'unanimité.

Le 2nd point concernant le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques d'Ineos à Sarralbe a également été adopté à l'unanimité.

Le 3^{ème} point concernait le projet Hambregie et le vote de l'avis du conseil municipal concernant le projet d'implantation d'une centrale électrique à cycle combiné gaz de 2x446MW sur le ban de Hambach.

Mr le Maire a rappelé que suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 10 juin au 24 juillet, le conseil municipal devait rendre son avis sur le projet dans les 15 jours après clôture de l'enquête publique. Il a été décidé un vote secret, 1 seule personne s'est opposée à cette demande, donc le vote secret a été adopté à la majorité. Mr le Maire a demandé que chacun vote en son âme et conscience, sans aucune pression.

Des enveloppes ont été remises avec 3 bulletins (avis défavorable, avis favorable, bulletin blanc).

L'urne vide a été montrée puis fermée par 2 cadenas.

Mr Bertrand Lohmann est intervenu afin de jouer la transparence et car aucune étude n'a été menée par la Mairie de Willerwald. Il a lu un condensé de l'étude du dossier faite par la mairie de Sarralbe. Hambregie demande l'autorisation d'exploiter une centrale de production d'électricité à cycle combiné gaz d'une puissance de 2x446MWh sur l'Europôle2, celle ci sera classée ICPE. Il a été rappelé que le Grenelle de l'environnement préconise une baisse des gaz à effet de serre, une baisse de l'utilisation des polluants de toutes sortes, une économie des ressources fossiles. Nous sommes tous concernés par ces objectifs et nous, pays développés, devrions consommer différemment, afin de ne pas compromettre le sort d'une partie de l'humanité. La protection de notre environnement est une dynamique commune. Ce projet brouille le sens du Grenelle de l'environnement car il ne vient pas remplacer une centrale déjà existante. Des milliers de m³ de pollution seront rejetés dans l'air et dans l'eau. Au dossier on ne trouve pas de mention de la toxicité des produits polluants. Sarralbe a donc choisi une logique de précaution en donnant un avis défavorable au projet. De plus ; la station de pompage d'Hambregie sera installée en zone UXZ1, zone de dépotage des wagons de polypropylène.

Mr Gérard Schroeder est également intervenu. Il a fait remarqué qu'on avait besoin de plus en plus d'électricité, que le bassin houiller concentrait déjà beaucoup de pollution (notamment Ineos, classé Seveso). Il a également dit que les rejets iront un peu partout, et que les normes d'aujourd'hui sont plus contraignantes que celles d'hier. Il a évoqué les problèmes de Tchernobyl où nos politiciens nous avaient dit qu'il n'y avait rien à craindre et finalement tout le monde en a subi les conséquences de nos jours, ceci étant prouvé par la recrudescence des cancers de la thyroïde ; ceci remettrait-il en cause les fameux experts de la CASC ? Il déplore également que le rapport de la CASC ne soit pas disponible. D'après le rapport d'étude de la CASC les fumées, après maintes dilutions ne seraient plus toxiques, peut-être à 500km ?? Il a rappelé qu'on ne voulait pas plus de pollution, même si le gaz pollue un peu moins que le reste. Les élus ont été élus par les habitants de Willerwald et doivent donc représenter la commune et agir en bons pères de famille. Il a également soulevé une dernière interrogation :

Hambregie n'empêchera t'il pas l'implantation d'autres entreprises sur l'Europôle 2 ? C'est une question à remettre dans la balance pour ce choix.

Chacun des conseillers municipaux est allé tour à tour s'isoler dans la pièce voisine pour emplir son enveloppe, puis chaque enveloppe a été déposée au fur et à mesure dans l'urne. Cette dernière a été retournée et mélangée afin de ne pas pouvoir définir qui avait mis la dernière enveloppe. Le plus jeune conseiller municipal a vidé l'urne. Le comptage des enveloppes a été effectué : 15. Puis le dépouillement a été fait :

Avis Défavorable : 11 bulletins

Avis Favorable : 4 bulletins

Bulletin blanc : 0 bulletin

**CONCLUSION LE CONSEIL MUNICIPAL DE
WILLERWALD A VOTE CONTRE LE PROJET
D'IMPLANTATION DE HAMBREGIE.**